

Christophe MELOCHE

Pour une approche de la céramique
découverte à Crans

Les fragments de poterie découverts sur le site de Syam et Chaux-des-Crotenay proviennent exclusivement, en l'état des recherches, de la Côte Poire, à l'exception d'une cruche blanche à une anse, à bec pincé et à fond plat, découverte au fond du four de "La Côtère", situé dans le "Bois de Derrière Cornu", secteur de Chaux-des-Crotenay (1977), et pour laquelle aucune datation n'a été avancée. Au flanc de la Côte Poire, deux secteurs ont livré de la céramique :

1) secteur de la Grange d'Aufferin :

Les premiers tessons furent découverts en 1965 :

- a) au pied du "mur militaire" de la Grange d'Aufferin ; il s'agissait d'un "bord de col de pot romain" (cf le rapport de travaux)
- b) sur le chemin d'accès nord-est de ce col (ibid.)
- c) dans l'une des "bases de tour" situées en contrebas, à l'est de ce mur (ibid.) ;

puis en 1972 :

dans la "zone des pièges" située en contrebas de cette zone. Il s'agissait de l'emplacement d'un foyer ayant livré de la céramique commune, à pâte noire, mêlée à des débris d'os calcinés (rapport 1972)

2) secteur du "champ Tissot", parcelle "les Etangs", Crans :

c'est ce secteur qui, ayant fait l'objet de plusieurs sondages (1971-1978-1979-1981-1983), d'une fouille de sauvetage (1986) et de collectages systématiques en surface (1980-1982-1985), a livré un grand nombre de tessons. On a pu distinguer trois zones où la céramique se rencontre fréquemment :

a) une zone nord, limitée au sud-ouest par une mare (il y a 80 ans, par une source, dont la captation entraîna la formation de la mare) et à l'est par un ressaut de terrain

b) une zone intermédiaire délimitée par une importante construction rectangulaire arasée (fouille de 1986), enfermant un édifice circulaire (ustrinum ? base d'engin de jet ?)

c) une zone sud, fermée en sa partie septentrionale par un mur arasé (sondages de 1981) et bordée à l'ouest par un long mur d'orientation nord-sud, supportant un "chemin de ronde".

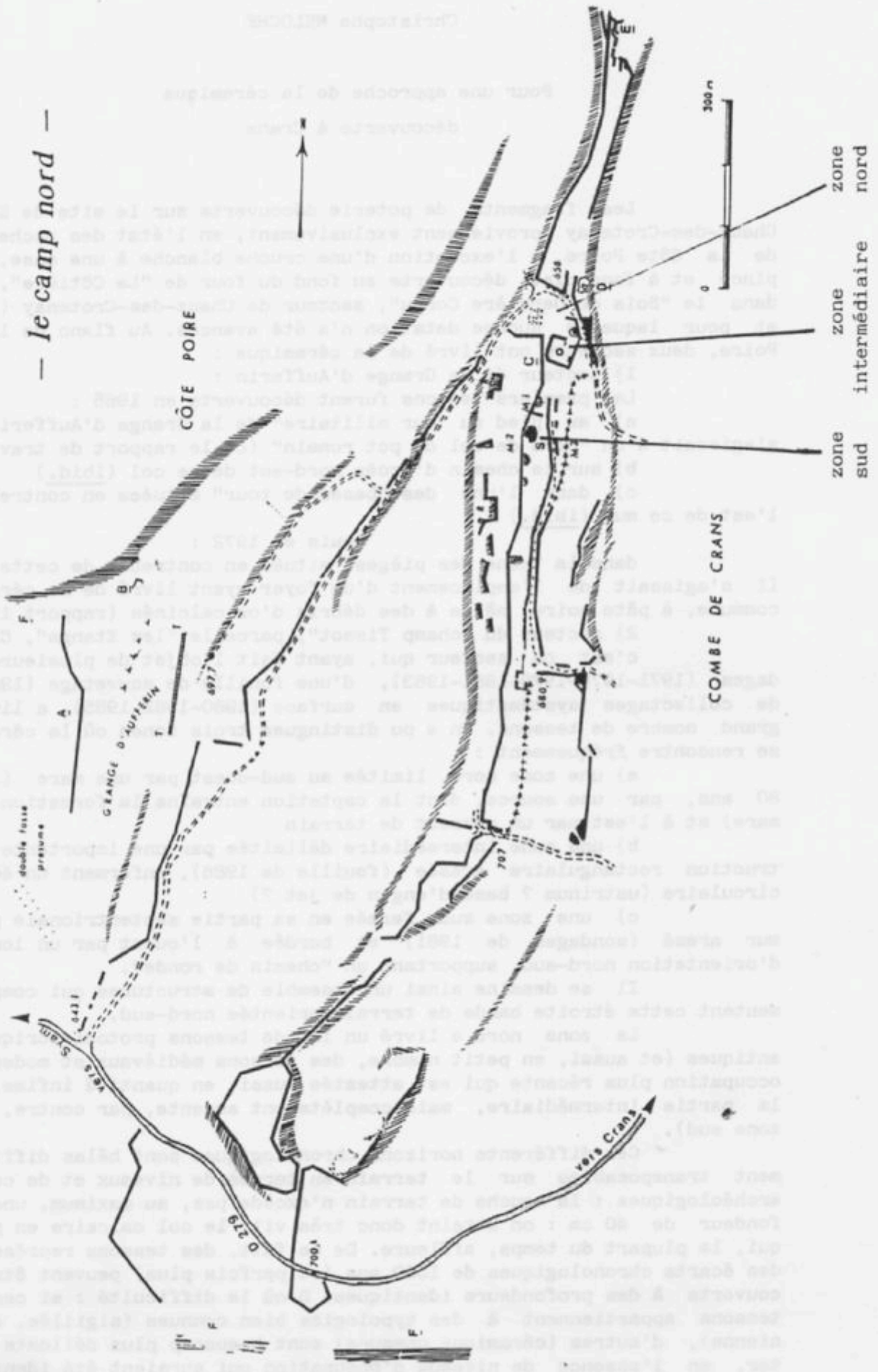
Il se dessine ainsi un ensemble de structures qui compartimentent cette étroite bande de terrain orientée nord-sud.

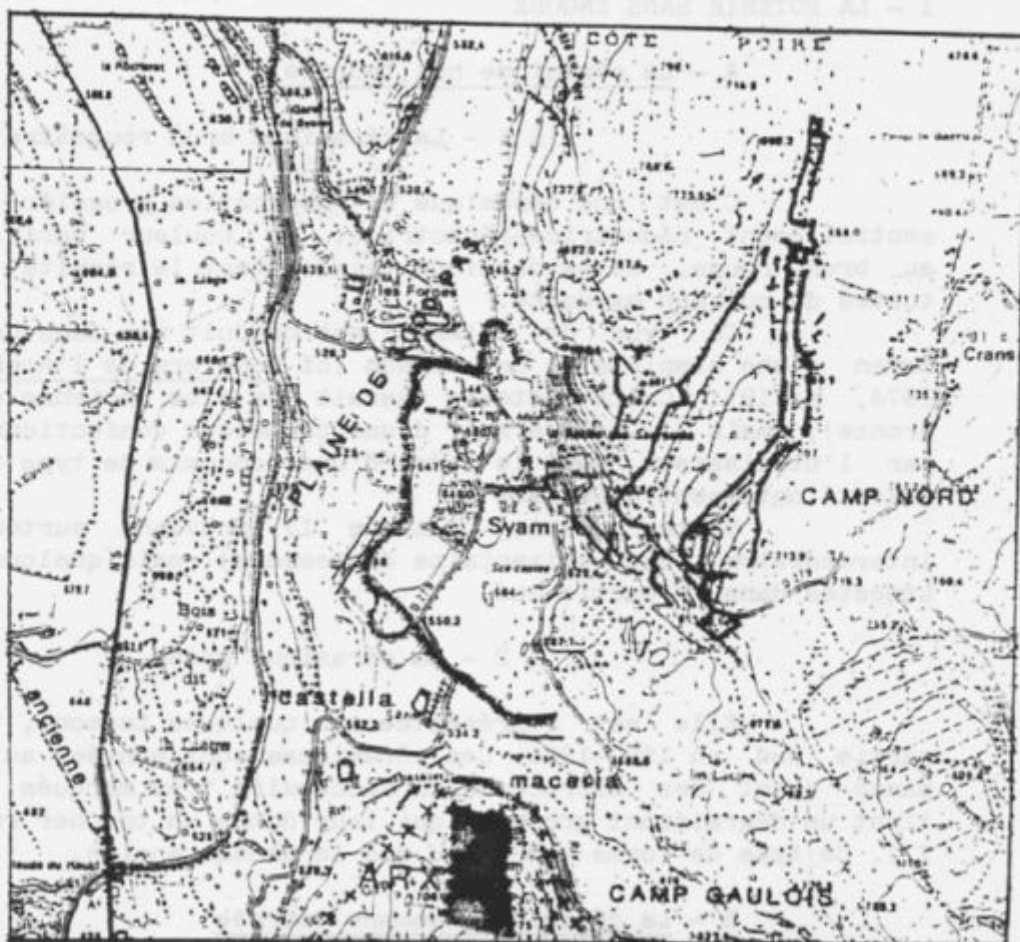
La zone nord a livré un lot de tessons protohistoriques et antiques (et aussi, en petit nombre, des tessons médiévaux et modernes : occupation plus récente qui est attestée aussi, en quantité infime, dans la partie intermédiaire, mais complètement absente, par contre, de la zone sud).

Ces différents horizons chronologiques sont hélas difficilement transposables sur le terrain en termes de niveaux et de couches archéologiques : la couche de terrain n'excède pas, au maximum, une profondeur de 40 cm : on atteint donc très vite le sol calcaire en place, qui, la plupart du temps, affleure. De ce fait, des tessons représentant des écarts chronologiques de 1500 ans (et parfois plus) peuvent être découverts à des profondeurs identiques. D'où la difficulté : si certains tessons appartiennent à des typologies bien connues (sigillée, campanienne), d'autres (céramique commune) sont beaucoup plus délicats à dater, en l'absence de niveaux d'occupation qui auraient été identifiés par les premiers.

La présente étude concerne le mobilier recueilli en 1978, 1980, 1981.

— le camp nord —





La partie septentrionale du site et le camp Nord

Sommaire :

- I - La poterie sans engobe : la céramique commune
 - A - La céramique non tournée
 - A 1 - La céramique brune
 - A 2 - La céramique grise-noire
 - B - La céramique tournée
 - B 1 - La céramique beige chamois
 - B 2 - La céramique grise
- II - La céramique à couverte grésée
 - A - La sigillée
 - A 1 - La sigillée "lisse"
 - A 2 - La sigillée décorée
 - B - La céramique fine à engobe noir
 - B 1 - La campanienne A
 - B 2 - La céramique à pâte grise
 - B 3 - La céramique à pâte claire
 - chamois
 - blanche

I - LA POTERIE SANS ENGOBE

A - La céramique non tournée

A 1 - La céramique brun rougeâtre

C'est une céramique de fabrication grossière, à cuisson essentiellement réductrice-réductrice. Sa couleur varie du gris sombre au brun rouge, cette dernière teinte étant le résultat de phases fortuites de cuisson oxydante.

Ce type de cuisson est conduit non dans un four, mais au moyen d'une simple aire de cuisson (cf Dossiers de l'Archéologie, n° 6, 1974, p.119). Cette poterie serait la plus ancienne du site (âge du Bronze), mais il peut s'agir d'une céramique confectionnée directement par l'utilisateur, dans le cadre d'une économie de type familial, usage attesté notamment à la Tène 3.

Cette poterie (planche I) provient surtout de la partie intermédiaire (une soixantaine de tessons), mais quelques tessons sont attestés dans la partie sud.

A 2 - La céramique grise

Elle est représentée par quelques tessons, trouvés dans la partie sud en 1980-1981. Ces céramiques sont montées au colombin, leur panse ayant des décrochements successifs très marqués. Leur pâte contient un dégraissant grossier qui leur donne un toucher rugueux (planche II). Ce type de forme est connu dès le Bronze ancien.

B - La céramique commune tournée

B 1 - La céramique beige

Dans cette classe, nous trouvons des faisselles de diverses formes (qui restent à étudier), un goulot très étroit appartenant à une gourde (?), deux cols d'amphore (?) (planche III), qui devront faire l'objet d'une recherche particulière. Sont également représentés des vases à col et lèvres déversés. Dans ce dernier cas, en l'absence de stratigraphie, on ne peut guère se référer à une typologie précise.

B 2 - La céramique grise

Les tessons étudiés proviennent de la partie sud, et plus exactement du sondage T.A. (quelques mètres au nord du sondage effectué en 1981 pour M. Gaillard de Semainville, alors Directeur de la Circonscription). Ils appartiennent pour la plupart à 10 grandes terrines qui ont pu être reconnues. On distingue deux types :

- terrines à large lèvre horizontale : il y en a 7, de diamètre variable (entre 47 cm et 23 cm). Ces larges lèvres servaient à la préhension du récipient, dont l'usage était de type alimentaire.

La pâte, mi fine, de couleur grise, indique une cuisson de type réductrice-réductrice. Les pieds de ces céramiques sont, eux, de facture plus grossière que l'ensemble.

Leur forme rappelle celle des mortiers Drag. 43 et des grandes terrines gallo-romaines. Il n'a pas été trouvé de déversoir. Cette poterie n'est pas antérieure au milieu du 1er s. après J.-C., 2ème s. ap. J.-C.

On a pu reconstituer les 3/4 du col de l'une de ces céramiques (Il semblerait possible, les débris manquants n'ayant pas été retrouvés sur place, que cette terrine eût été brisée ailleurs. S'agirait-il alors d'un dépotoir ?) (planche IV).

- terrines à lèvre étroite : il n'y en a que 3 exemplaires. La largeur de la lèvre ne dépasse pas 1,7 cm. Le diamètre de la panse est également moindre.

- On a retrouvé également une partie d'une céramique de forme tronconique, à lèvre rentrante, dont la pâte est très fine. Cette petite écuelle a une forme spécifique, qu'en l'état de nos recherches nous n'avons rencontrée citée chez aucun auteur (planche V).

II - LA POTERIE A ENGOBE

A - La sigillée

L'étude des pâtes reste à faire pour déterminer les ateliers de fabrication de ces céramiques. On les retrouve sur tout le site, très mal conservées, les tessons étant le plus souvent de taille infime. La "sigillée décorée" n'est que faiblement représentée : 22 tessons, soit 2 % de l'ensemble.

Les couleurs de pâte et d'engobe peuvent être regroupées en plusieurs classes.

A 1 - La "sigillée décorée"

Seul est représenté le type Drag. 37, ce qui donne une datation d'au moins 70 après J.-C. Les motifs sont de qualité : utilisation de métopes comportant des décors de type animalier ou végétal

(planche VI)

A 2 - La "sigillée lisse"

Voici les types de service représentés :

- assiette : 1 Drag. 19 et 1 Drag. 18 dont le fond extérieur porte gravé un A (planche VII)
- coupe : 1 curle 15 du 2ème s. ap. J.-C.
2 Drag. 46 (entre 94 et 150 ap. J.-C.)
1 Drag. 42 (milieu du 2ème s. ap. J.-C.)
1 Drag. 38 (milieu du 2ème s. ap. J.-C.)
- écuelle : 2 Drag. 44 (milieu du 2ème s. ap. J.-C.)

B - La céramique fine à pâte noire

L'enjeu est ici de distinguer la poterie apparentée à la campanienne, dont les dates de fabrication ou d'imitation nous placent au maximum au 2ème s. avant J.-C., et celle qui appartient au répertoire gallo-romain de la métallescente. A. Desbat (lettre du 6 février 1982 à A. Berthier : reproduite dans les Annales d'Alésia publiées en 1984 par notre Association, p.136) voit pour les tessons guillochés une appartenance à des productions originaires du centre de la Gaule, Lezoux (1er et 2ème s. ap. J.-C.) ou d'ateliers bourguignons, Jaulges Villiers-Vigneux (+ 150 + 400 ?). J.-P. Morel (lettre du 30 nov. 1980 à A. Berthier, Annales p.137) proposerait l'assimilation avec une céramique dite "luciente" datant de la fin de la République ou des débuts de l'Empire. Nous examinerons les différentes hypothèses.

Tout d'abord, il s'agit, pour tous les tessons, d'une céramique tournée, au dégraissant non visible, à couverte grésée, qui peut être décorée de cercles estampés, de guillochis : nous les avons classés selon la couleur de leur pâte, opérant dans chaque classe une distinction selon les services.

698 tessons (dont 322 sont infimes) provenant de la zone sud ont été étudiés.

B 1 - La campanienne A

La pâte est rouge clair, l'engobe grisé-noir appartient à une poterie d'imitation sans doute tardive : fin Tène 3 (cf J.-P. MOREL, Les âges du fer dans la vallée de la Saône, Revue Archéologique de l'Est 1984, p.183). Nous n'en possédons que 31 fragments (non compris le fond de patère campanienne B) dont deux morceaux possèdent deux cercles concentriques profondément creusés au tournassin. Ces éléments appartiennent également à une patère. Ce type de décor est bien connu dans le cas des imitations celtiques.

B 2 - La poterie à pâte grise

En fait, il faut opérer une distinction selon que la pâte est uniformément grise ou non.

80 tessons ont une pâte entièrement grise, ayant donc subi une cuisson réductrice-réductrice.

47 tessons ont une pâte qui peut présenter en épaisseur une couleur rosée plus ou moins étendue (cuisson réductrice oxydante).

On trouve :

- des grandes jattes à col déversé avec lèvre en bourrelet (5 exemplaires), décorées de cercles estampés ;
- des gobelets à paroi fine ;
- des petits vases à col élevé (planche VIII).

Le type de cuisson de mode A (pâte grise avec strates rosées) peut correspondre à un travail effectué avec un four à alandier et à sole perforée, four qui apparaît en Gaule à la Tène 3.

S'agit-il de la campanienne C ? ou d'une imitation ? Mais il faudrait observer une parenté de nos profilés avec les modèles originaux : or, tel n'est pas le cas, si l'on consulte l'ouvrage de J.-P. MOREL : Céramique campanienne : les formes.

Si nous nous tournons vers des céramiques plus récentes à couverture noire, nous trouvons répertoriée par R. SENECHAL (Contribution à l'étude de la céramique à reflets métalliques recueillie à Alésia (= à Alise Sainte-Reine), fig. 209 p.63 : datation proposée 180 ap. J.-C.) une forme proche de celle du vase de la planche VIII. Mais la couleur de pâte ne correspond pas, et surtout les fragments de pieds recueillis, les écuelles, jattes, décors de cercles estampés, n'appartiennent pas au faciès métallescent.

B 3 - La céramique à pâte claire

Nous trouvons sous cette dénomination deux séries de céramique : l'une à pâte chamois (plus précisément, selon le Code des couleurs de sol, éd. Boubée, jaune-rouge), l'autre à pâte blanc-brun très pâle.

- poterie à pâte chamois :

Dans cette catégorie on trouve essentiellement des gobelets. Le col peut être très nettement déversé avec lèvre droite, une petite baguette marquant le départ du col (planche IX). D'autres gobelets présentent un col peu marqué avec une lèvre en bourrelet. Les écuelles sont semblables à celles qui sont rencontrées dans le cas de la céramique à pâte grise.

- poterie à pâte blanche :

La singularité est que l'engobe n'est pas noir, mais plus proche de la couleur rouge (teinte R 15 / R 17 du Code des couleurs de

sol). On a donc une cuisson de type A, avec une phase oxydante importante. D'ailleurs, sur l'un des tessons, l'engobe peut varier, aller vers un brun sombre, et disparaître sur 1/3 de la panse.

Un seul type de service est représenté : l'écuelle carénée (planche X). Cette forme est connue dans le répertoire campanien (série 2500 décrite par J.-P. MOREL, Céramique campanienne : les formes), mais également dans celui de la sigillée : Drag. 38. R. PERICHON cite également une imitation de céramique sigillée de cette forme (Céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du nord-est du Massif Central, p.41 fig.15, série 259-260).

Le décor est constitué de cercles estampés disposés en quinconce ; sur l'un des tessons la décoration est plus complexe : grandes palmettes tracées au poinçon.

Pour clore cette partie, notons la découverte en 1986 de tessons ayant un engobe grésé d'excellente qualité, de couleur noire à l'extérieur, grise à l'intérieur, la pâte variant, dans l'épaisseur, de l'orange au gris. Il est possible que l'un des fragments appartienne à un vase répertorié par R. PERICHON, op. cit., p.70 planche 9 fig.5, et daté entre 100 et 50 avant J.-C. Il faudra poursuivre nos recherches pour savoir si ce rapprochement est justifié (planche XI).

Il faudrait noter que la présence de verre antique est attestée en faible quantité sur le site. Par contre il n'a pas été trouvé de tegulae, imbrices, éléments de toiture propres aux édifices gallo-romains. Cette absence amène à penser qu'il n'y a pas eu, dans l'Antiquité, occupation permanente. Si une occupation ponctuelle est bien attestée à la fin du 1er s. et au 2ème s. ap. J.-C., on peut se demander s'il ne s'agissait pas d'occuper militairement un point resté sensible. Les structures observées, si elles datent de la bataille, ont pu alors être réoccupées partiellement. Ainsi, aucune céramique n'a été recueillie dans un bastion situé au nord du "champ Tissot" (point E du plan du camp Nord), alors que nombre de clous antiques, ayant au revers de leur tête la croix caractéristique, ont été mis au jour lors d'un sondage effectué en 1982.

Christophe MELOCHE

Ont participé à ce travail : Marylou, Isabelle, Florence, Philippe, Benoît, Jean-Louis. Qu'ils en soient remerciés.

de a dans une culotte de type A avec une phase oxydante (pauvre en fer) et une phase réductrice (riche en fer). D'ailleurs, sur l'un des canons, l'oxyde peut varier, aller vers un brun rouge, et disparaître sur l'autre de la canon.

Un seul type de service est représenté : l'écouille (écouille) (planche I). Cette forme est connue dans le département de la Somme (Somme) depuis par J.-P. MOULIN, *Le service de la Somme* (Paris, 1900) sous le nom de "écouille" (écouille) (planche I).

Le dessin est complété par des sections coupées disposées en deux sens : sur l'un des canons la direction est des canons à gauche (planche I) et sur l'autre des canons à droite (planche I).

Pour être plus précis, nous avons découvert en 1985 de sections ayant un aspect différent de celui des sections de l'écouille. Elles sont plus épaisses, plus irrégulières, et ont une forme plus ovale que celle de l'écouille. Elles sont plus épaisses, plus irrégulières, et ont une forme plus ovale que celle de l'écouille.

Il s'agit de sections de canons de type "écouille" (écouille) (planche I) et de sections de canons de type "écouille" (écouille) (planche I).

Les sections de canons de type "écouille" (écouille) (planche I) et de sections de canons de type "écouille" (écouille) (planche I) sont plus épaisses, plus irrégulières, et ont une forme plus ovale que celle de l'écouille.

Les sections de canons de type "écouille" (écouille) (planche I) et de sections de canons de type "écouille" (écouille) (planche I) sont plus épaisses, plus irrégulières, et ont une forme plus ovale que celle de l'écouille.

Ont participé à ce travail : Eugène, Lucille, Florence, Philippe, Benoît, Jean-Louis. Ils ont travaillé en tant que techniciens.

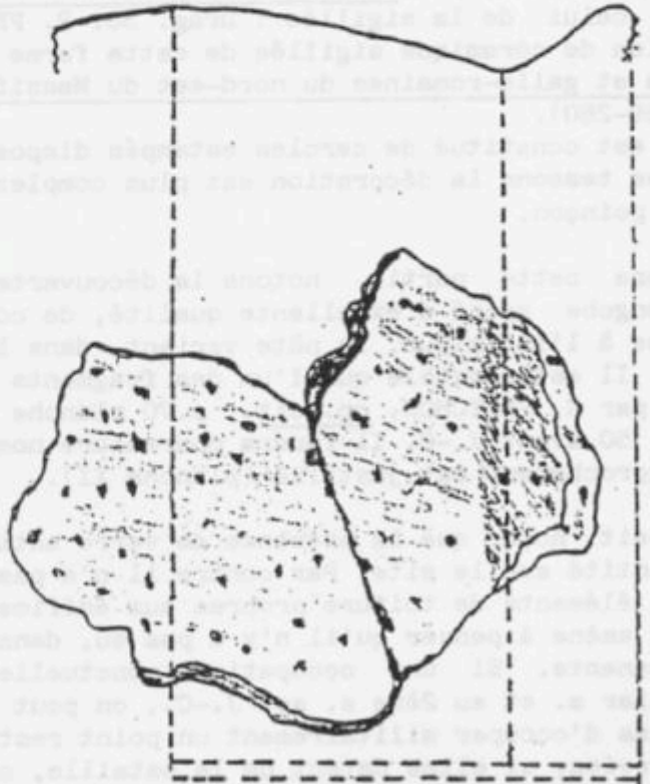
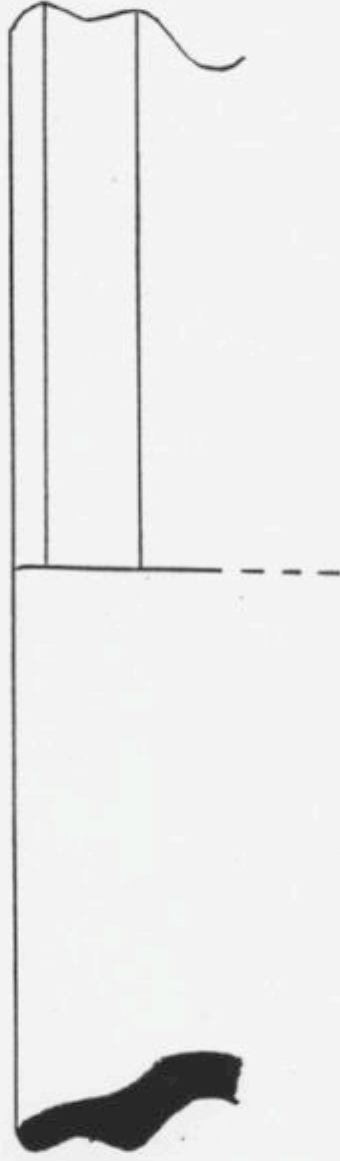


Planche I

échelle 1



B1



D13



échelle 1

1980/S4/CG/70

ECHETTE IV

Planche II

D13



ECHELLE 1/1

Planche III



échelle 1

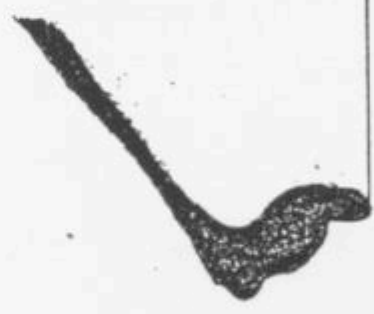
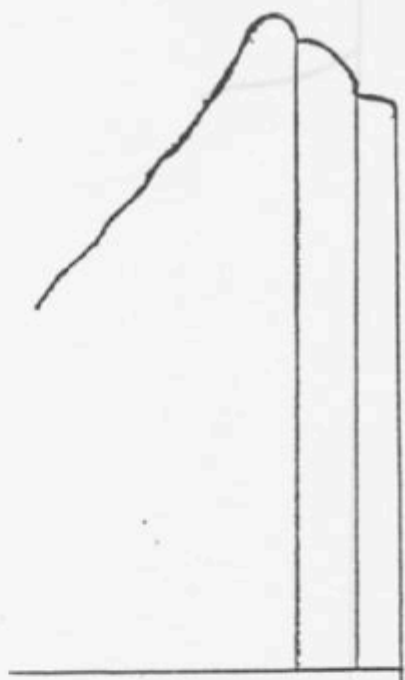
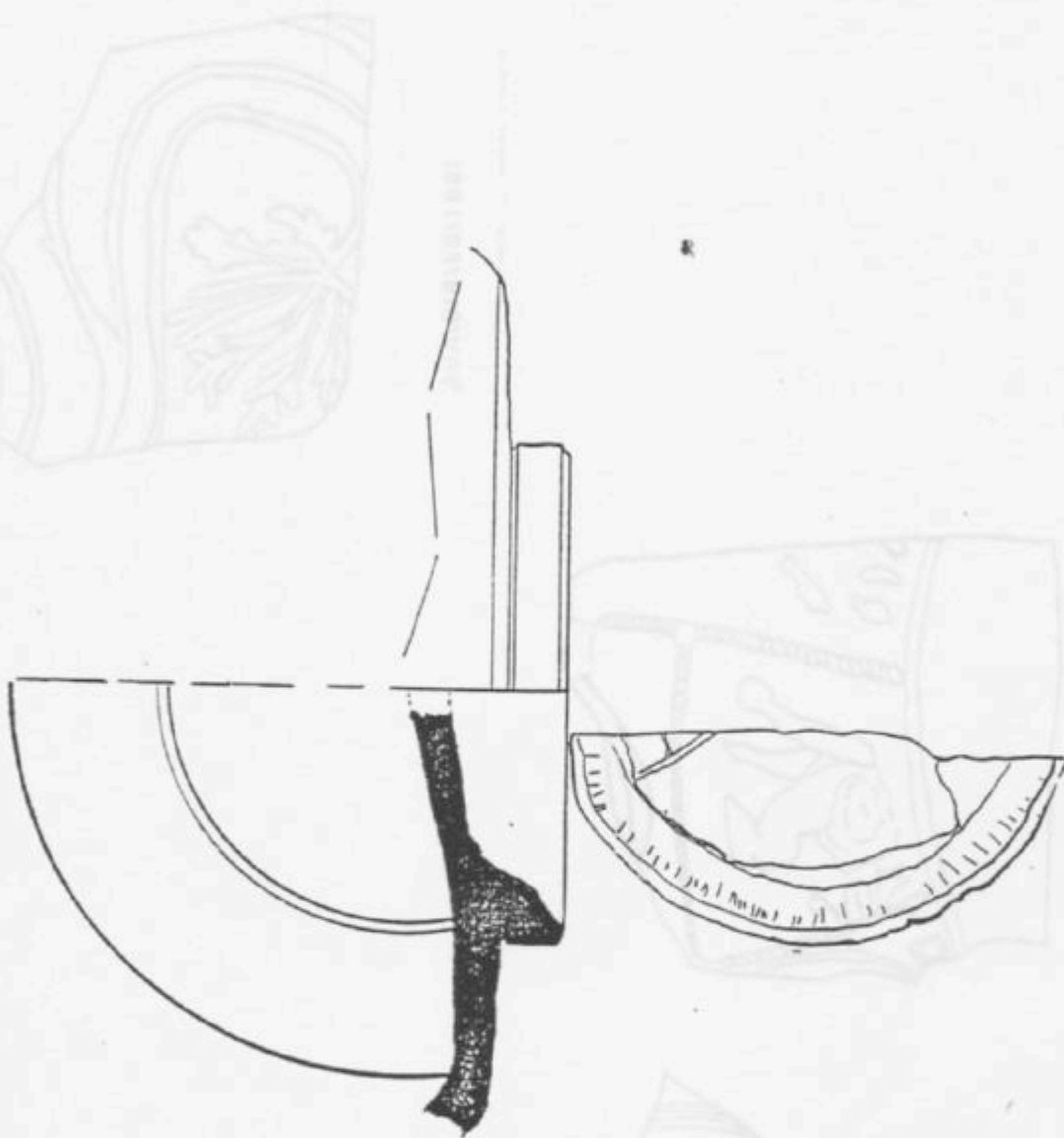


Planche V

1981/S2/SIG/FOYER

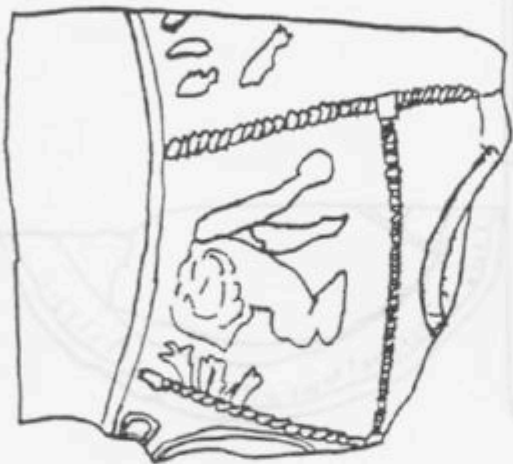
Planche VI

échelle 1

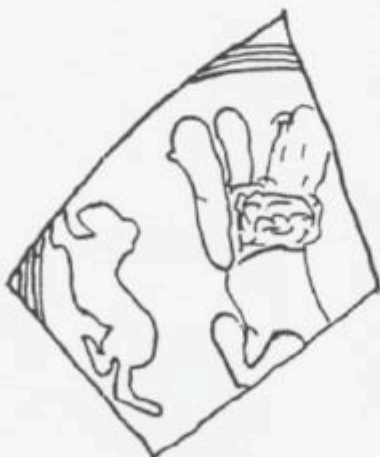




1981/82/SIG/AU4



1981/82/SIG/AU1



1981/82/SIG/AU2



1981/82/SIG/AXY D

Planche VII

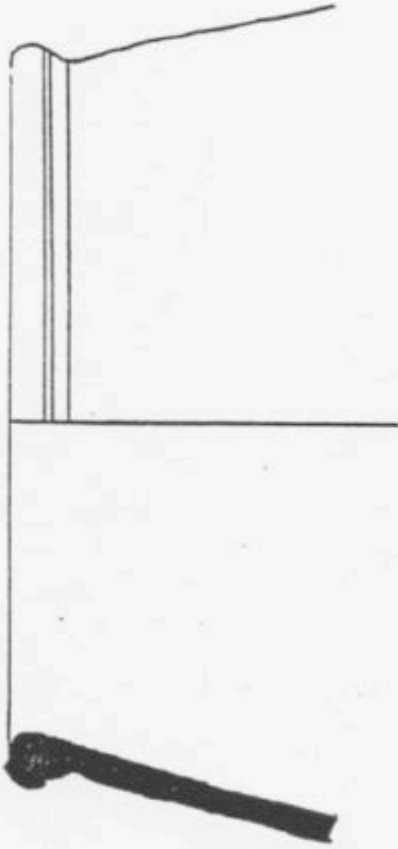


Planche VIII

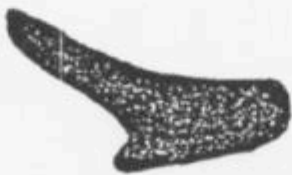
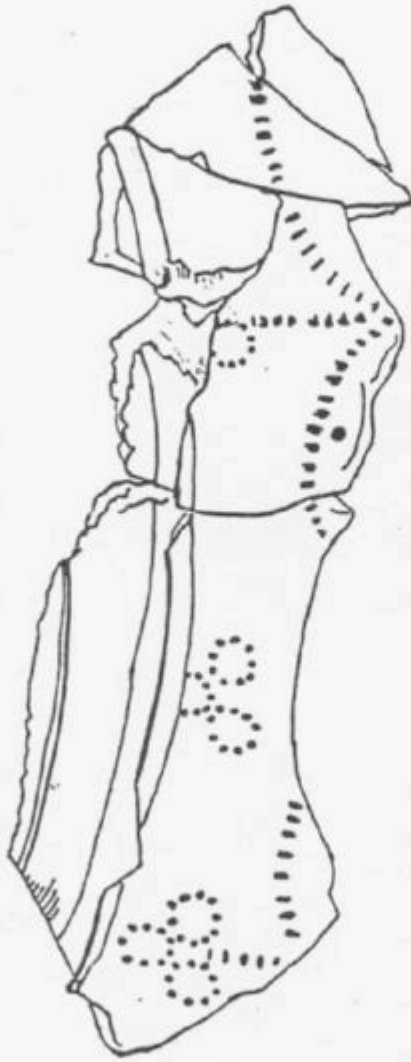


Planche X

Ehelle F.

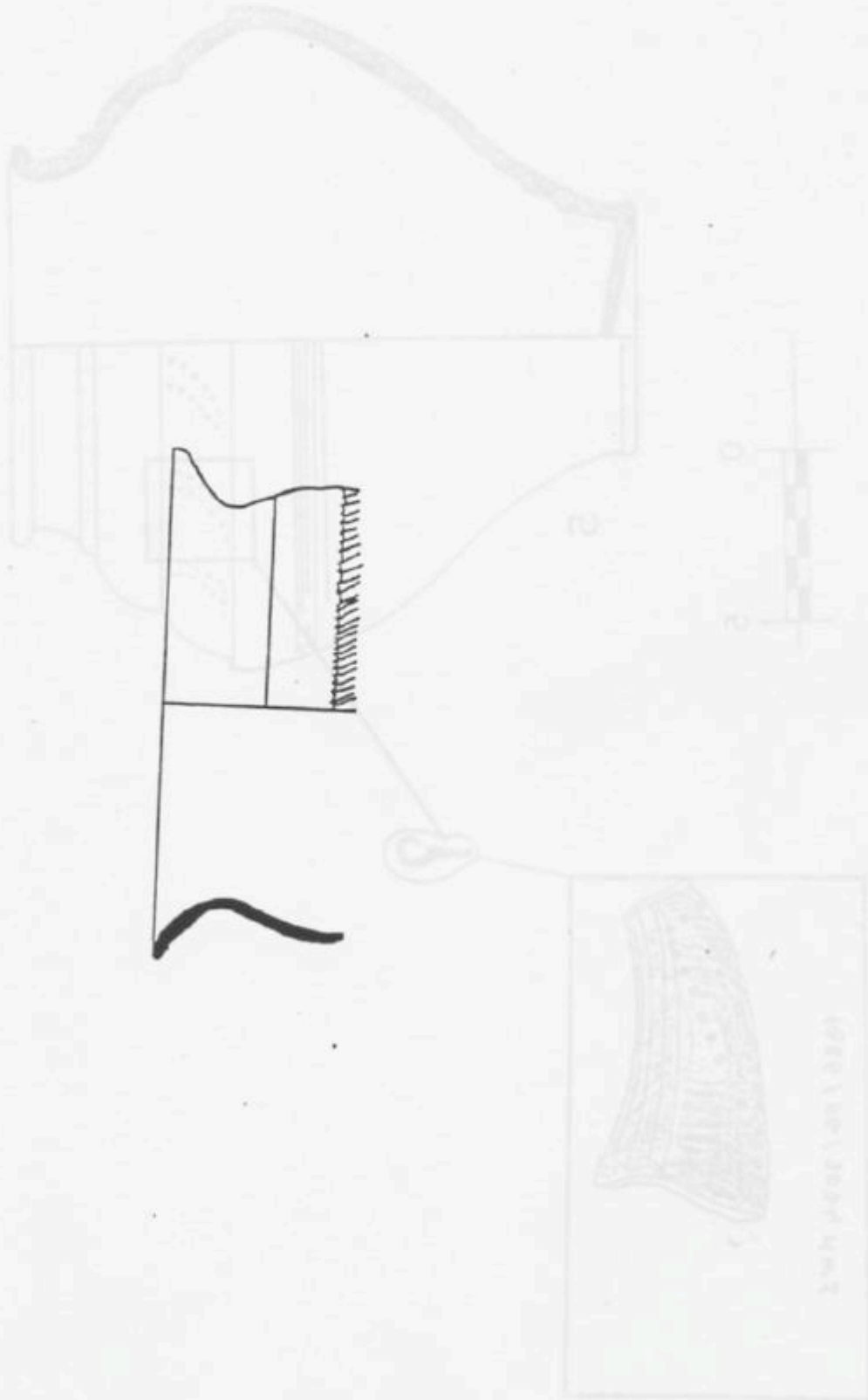
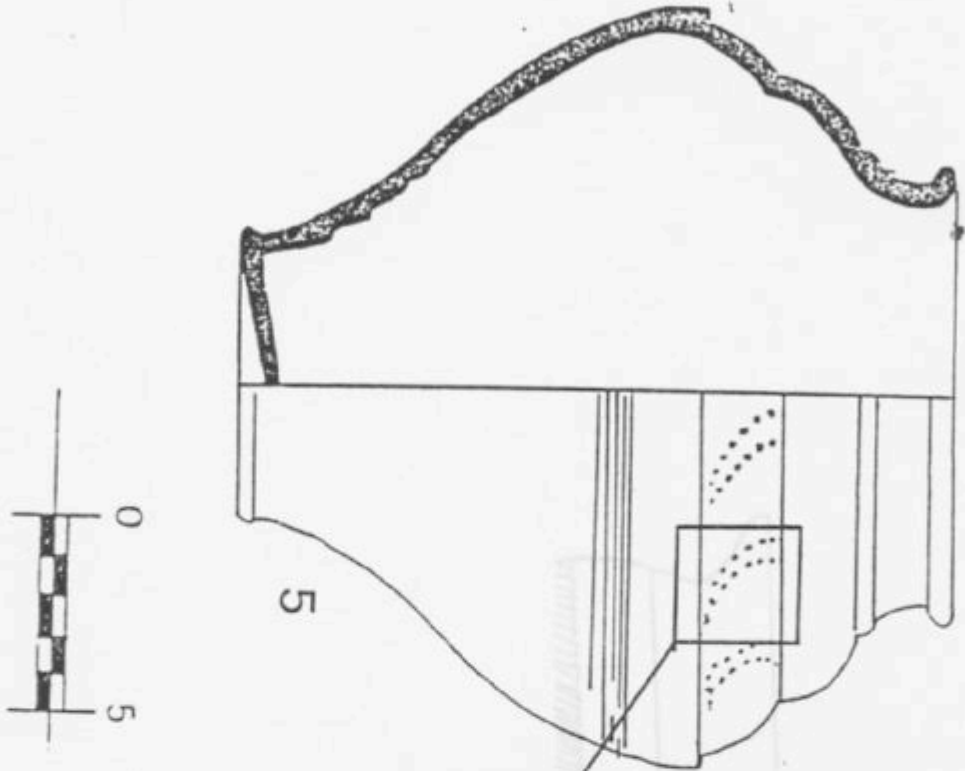


Planche IX

échelle 1

à l'échelle 1/3



Echelle 1/2